

Cours d'hôtellerie et de tourisme français

Niveau - B1 minimum

→ Certification : Certificat de français du tourisme et de l'hôtellerie (CFTH)

Hôtellerie et tourisme

Réserver, confirmer, annuler :

Réserver : un séjour, une chambre, un spectacle par lettre ou téléphone. Faxer pour confirmer. Informer d'une modification. Annuler : lettre d'annulation et conditions de remboursement.

Renseigner : lire un billet et des horaires SNCF, transports aériens : instructions de départ. Réaliser un carnet d'informations pratiques sur le pays d'origine.

Proposer à un couple étranger un programme de séjour à Grenoble et sa région (4 jours ; hébergement ; visites...).

Réaliser une page de brochure présentant un séjour en hôtel ou club hôtel (situation ; confort ; prestations ; animations ; dates et prix ; formalités).

Enquêtes :

Dans un hôtel. Dans une agence de voyages. À la maison du tourisme (comptes-rendus oraux et écrits).

Décrire et caractériser :

Un paysage ; une région ; un logement. Exprimer la ressemblance et la différence.

Écrire un texte informatif et descriptif : réalisation d'un dépliant touristique présentant une ville ou une région du pays d'origine (curiosité naturelle et proposition de circuit).

S'enquérir :

Rechercher l'information.

Conseiller et suggérer :

Conseiller et suggérer un hôtel ou un restaurant.

Restauration

Composition d'un menu standard. Accueillir un client dans un restaurant. Présenter le menu : expliquer certains plats à partir d'une recette (composition, cuisson, présentation). Présenter une spécialité du pays d'origine. Prendre la commande, demander/proposer autre chose. Caractériser le cadre d'un restaurant et le type de cuisine.

Enquêtes :

Dans un restaurant : repas à l'École Hôtelière Lesdiguières.

Au salon « goût et saveurs ».

Exposés sur le pays d'origine.

Travail complémentaire individuel en auto-apprentissage.